

Week-end Randonnée à Saint-Laurent sur Oust



Quand ? Du vendredi 6 fin d'après-midi au Dimanche 8 Novembre 2020

Où ? Dans le gîte « Les Laurentides », le long du Canal de Nantes à Brest, au cœur du Pays de l'Oust à Brocéliande.
<https://les-laurentides.fr/>

Comment ? - Départ de Nantes vendredi après-midi ou fin d'après-midi en covoiturage (6€ à verser au chauffeur).

- Départ du gîte le dimanche vers 16 heures
- Hébergement en chambres communes (2 Ch de 2, 5 Ch de 3, 2 Ch de 4) avec le respect d'une distance suffisante entre les lits.
- Chacun apportera un plat, une bouteille à partager au repas du vendredi soir.
- Les petits déjeuners seront réalisés sur place.
- Le repas du samedi midi sera pris sous la forme d'un pique-nique réalisé sur place et dégusté au cours d'une rando !
- Les repas de samedi soir et dimanche midi seront concoctés par un traiteur.
- Encadrement par Christian Jugeur et Fabienne Piétin
- Organisation par Fabienne Piétin et Christine Jugeur
-

Ce stage doit être réalisé dans les meilleures conditions possibles visant à prévenir le risque de transmission du Covid :

Il sera fait appel à la responsabilité citoyenne de chaque participant pour respecter les gestes barrières (port du masque à l'intérieur du gîte, distanciation physique d'au moins un mètre, lavage et désinfection des mains, participation à la désinfection des espaces utilisés et des points contact : surface des tables, poignées de porte, interrupteurs...)

Pour qui ? - Réservé aux adhérent(e)s de l'ACH et à leur conjoint
- Pas de niveau de marche requis
- Limité à 27 participants, encadrement compris (mais avec un nombre de participants minimum !)

Tarif : 90 euros environ par personne
(Selon le nombre de participants)

Si le séjour a lieu, les personnes ayant indiqué qu'elles désirent participer à ce séjour devront renvoyer le bulletin d'inscription, qui leur sera transmis ultérieurement, par mail à Christine Jugeur. (christine.jugeur@gmail.com)

Le **règlement** de cette sortie se fera par chèque à remettre à un coach **avant le 15 octobre**.
Le chèque sera libellé à l'ordre de l'ACH.

Pour toutes questions, contacter :

Christine Jugeur (christine.jugeur@gmail.com) ou Fabienne Piétin (fabien.pietin@numericable.fr)